

Collection :	Aspen
Type :	PLANCHER – PRODUIT DE COMPOSITE DE PIERRE (SPC)
Système d'installation :	Drop-lock d'i4F

VEUILLEZ LIRE CE DOCUMENT EN ENTIER AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION

Merci d'avoir choisi notre plancher en SPC pour votre projet. Le plancher en SPC est reconnu pour sa durabilité exceptionnelle et son design contemporain. Bien qu'il offre des performances fiables, nous recommandons une inspection minutieuse avant l'installation afin de garantir la qualité et la conformité à vos attentes et à vos besoins. Notre plancher en SPC est fabriqué conformément aux normes de l'industrie, ce qui garantit un aspect homogène et une performance fiable.

TABLE DES MATIÈRES

Préparation2

- Commande du produit2
- Inspection du produit2
- Environnement2
- Site de travail3
- Acclimatation3
- Sous-planchers4-5
- Outils d'installation5

Installation5

- Étape par étape5-8
- Démontage8

Entretien9

- Nettoyage9
- Protection9-10

Garantie10-12

SECTION 1 – PRÉPARATION

IMPORTANT : INSPECTER VISUELLEMENT LES PLANCHES AVANT L'INSTALLATION. UNE FOIS INSTALLÉES, LES PLANCHES SONT CONSIDÉRÉES COMME ACCEPTÉES PAR L'INSTALLATEUR ET LE PROPRIÉTAIRE.

Commande du produit

Lors de la commande de notre plancher en SPC, il est conseillé d'ajouter 5 % à la superficie réelle requise. Les installations en diagonale peuvent nécessiter 10 % de plus.

Inspection du produit

L'installateur est responsable de l'inspection finale de l'ensemble du plancher afin de juger de sa qualité. Cette inspection doit être effectuée avant l'installation .

La fabrication, la qualité de la surface, la couleur et la finition doivent être soigneusement examinées. En faisant preuve d'un jugement raisonnable, l'installateur doit mettre de côté ou découper les planches présentant de petits défauts, quelle qu'en soit la cause.

Si l'installateur doute de la qualité de la fabrication ou de la finition et ne peut pas installer

la planche dans un endroit moins visible ou corriger l'imperfection, il ne doit pas l'installer . Une fois la planche mise en place, elle est considérée comme acceptée par l'installateur et le propriétaire, même si ce dernier est absent au moment de l'installation .

Si vous estimez que le plancher n'est pas acceptable, vous devez communiquer immédiatement avec votre détaillant.

Environnement

Avant de commencer, l'installateur doit déterminer si l'environnement du site de travail ainsi que l'état et le type de sous-plancher sont acceptables, en veillant à ce qu'ils respectent ou dépassent toutes les exigences des instructions d'installation de Goodfellow suivantes.

Goodfellow décline toute responsabilité pour les défaillances résultant de déficiences dans l'environnement du site de travail ou de sous-planchers inappropriés ou mal préparés, ou d'autres déficiences associées.

Le plancher Aspen en produit de composite de pierre (SPC) doit être installé dans un environnement à température contrôlée de plus de 10°C (50°F) afin de prévenir certains problèmes non couverts par la garantie (p. ex. gonflement, délamination). L'utilisation d'un humidificateur ou d'un déshumidificateur peut s'avérer nécessaire, surtout si le sous-plancher est doté d'un système de chauffage radiant .

Site de travail

Dans une nouvelle construction, l'installation du plancher doit constituer l'une des dernières étapes avant la fin des travaux. Le plancher ne doit pas être **livré** tant que le bâtiment n'est pas fermé et que le ciment, le plâtre, la peinture et les autres matériaux ne sont pas complètement secs. Le béton et le plâtre doivent être durcis pendant au moins 60 jours.

Entreposer le plancher dans un endroit sec, sans contact direct avec le béton ou à proximité des murs extérieurs. Veiller à ce qu'il y ait un espace de ventilation d'au moins 4 po. sous les boîtes et autour.

Manipuler avec soin. Ne pas placer le produit debout sur ses extrémités.

Vérifier les sous-sols et les vides sanitaires pour s'assurer qu'ils sont secs et bien ventilés afin d'éviter les dommages causés par l'humidité.

Tous les travaux impliquant de l'eau ou de l'humidité, tels que la plomberie, les plafonds acoustiques et les galons sur joint de cloison sèche, doivent être terminés avant l'installation du plancher.

Ce plancher en SPC peut être posé au-dessous, au-dessus ou au niveau du sol. Cependant, il convient de respecter les codes du bâtiment régionaux en vigueur pour les installations dans les salles de bains ou autres zones, car elles peuvent ne pas être autorisées. Le SPC est un produit très dense. Cela lui confère une grande durabilité, mais le produit est lourd. Il convient d'être prudent et de manipuler le produit adéquatement.

Acclimatation

Le SPC doit s'acclimater à l'environnement dans lequel il sera utilisé avant d'être posé. Pendant l'acclimatation, les systèmes de chauffage et de climatisation doivent être fonctionnels pour maintenir une température comprise entre 10°C (50°F) et 60°C (140°F).

Le plancher doit être acclimaté et installé dans un environnement à température contrôlée, les changements de température n'étant autorisés qu'une fois l'installation terminée. Une augmentation ou une diminution maximale de 2°C par jour doit être assurée.

IMPORTANT : LE PRODUIT ASPEN PEUT ÊTRE POSÉ SUR UN SOUS-PLANCHER ÉQUIPÉ D'UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE RADIANT. CEPENDANT, CES SYSTÈMES PRODUISENT GÉNÉRALEMENT UNE CHALEUR SÈCHE QUI PEUT RÉDUIRE L'HUMIDITÉ AMBIANTE. COMME IL EST CRUCIAL DE MAINTENIR EN PERMANENCE UN TAUX D'HUMIDITÉ COMPRIS ENTRE 35 % ET 55 %, IL EST NÉCESSAIRE D'UTILISER UN HUMIDIFICATEUR LORSQUE LE SYSTÈME DE CHAUFFAGE RADIANT FONCTIONNE.

Sous-planchers

SOUS-PLANCHERS APPROUVÉS POUR LE PRODUIT ASPEN

- Contreplaqué 5/8 po – OSB 23/32 po (solives espacées de 16 po ou moins)
- Contreplaqué 3/4 po – OSB T&G 23/32 po (solives espacées de 19,2 po ou moins)
- Béton en sous-sol avec un film de polyéthylène d'une épaisseur minimale de 0,15 mm (6 mil) Les bords du polyéthylène doivent se chevaucher d'au moins 20 cm (8 po), et la jonction doit être scellée à l'aide d'un ruban autocollant résistant à l'humidité afin d'éviter que l'humidité ne s'infilte et que des niveaux de PH excessifs n'affectent le produit.

SYSTÈME DE CHAUFFAGE RADIANT DU SOUS-PLANCHER

Le système de chauffage radiant doit être entièrement installé et fonctionner pendant au moins sept jours avant l'installation du plancher.

Avant l'installation du plancher, éteindre le système et laisser le sol refroidir à la température ambiante pendant environ 3 à 4 heures. Après l'installation du plancher, remettre le système en marche immédiatement et augmenter progressivement la température sur une période de 6 à 8 heures jusqu'au niveau souhaité.

La température de la surface du plancher ne doit jamais dépasser 27°C (80°F) pendant toute la durée de vie du plancher.

Lors des changements de température, il faut veiller à ce que l'augmentation ou la diminution ne dépasse pas 2°C par jour.

CONDITIONS DU SOUS-PLANCHER

PROPRE : la collection Aspen nécessite une surface propre et solide pour l'installation. Veiller à ce que le sous-plancher soit exempt de tout plancher préexistant. Enlever toutes les traces de débris, comme la cire, la peinture, l'huile, le calfeutrage, le scellant, les résidus d'adhésifs de revêtement de sol antérieur et tout autre contaminant. Lors de la préparation de la surface, éviter d'utiliser des produits contenant des huiles d'agrumes, des solvants ou du pétrole, car ils peuvent endommager ou tacher le plancher en SPC.

HORIZONTAL/PLAT : le plancher doit être de niveau avec une tolérance verticale maximale de 4,7 mm sur un rayon de 3 m (3/16 po sur un rayon de 10 pi). Poncer les parties hautes et les joints pour obtenir cette planéité. Le fléchissement maximal ne doit pas dépasser 1,1 mm (3/64 po).

INSTALLATION SUR LE BÉTON : pour les sous-planchers en béton, s'assurer qu'ils ont été finis au moins 60 jours avant l'installation. L'humidité relative interne doit être inférieure à 80 % et le pH doit être compris entre 7 et 9. De plus, installer un film de polyéthylène d'une épaisseur minimale de 0,15 mm (6 mil), en veillant à ce que les bords se chevauchent d'au moins 20 cm (8 po) et en scellant les jonctions à l'aide d'un ruban autocollant résistant à l'humidité afin d'éviter les infiltrations d'humidité et les niveaux de pH excessifs.

SPÉCIFICATIONS DU PLANCHER EN SPC : le plancher en SPC de Goodfellow est imperméable à l'eau, mais ne doit pas être utilisé comme barrière contre l'humidité. Il ne doit jamais être collé lors de l'installation.

SOUS-PLANCHER À CHAUFFAGE RADIANT : le plancher en SPC de Goodfellow peut être installé sur des systèmes à chauffage radiant, qu'ils soient électriques ou à l'eau. Il faut se conformer aux recommandations du fabricant et s'assurer que les niveaux de chauffage ne dépassent pas 27°C (86°F) après l'installation. Les changements de température ne doivent pas dépasser une augmentation ou une diminution de 2 °C par jour.

SOUS-PLANCHER EN BOIS : avant l'installation, réparer les planches de contreplaqué qui sont desserrées et remédier à tout grincement. Fixer avec des vis ou des clous tous les 15 cm (6 po) sur les solives. Veiller à ce que la surface soit propre, solide et de niveau, avec un fléchissement maximal de 1,1 mm (3/64 po). Nivelier et aplanir les éventuels creux laissés par les fixations et les joints à l'aide d'un produit approprié.

AUTRES SOUS-PLANCHERS/SOUS-COUCHE : ne pas utiliser de sous-couche supplémentaire autre que la sous-couche rouge UHD de Goodfellow. Les objets lourds comme les armoires de cuisine ou les îlots ne doivent pas être placés directement sur le plancher en SPC de Goodfellow. Lors de l'enlèvement des anciens résidus, éviter d'utiliser des solvants ou des décapants à base d'agrumes, car ils peuvent endommager ou tacher le nouveau plancher.

NE PAS INSTALLER SUR UN REVÊTEMENT DE SOL EXISTANT, Y COMPRIS :

- Tout revêtement de sol en bois dur
- Les produits reposant directement sur du contreplaqué ou du béton
- Les tapis
- Les planchers en vinyle préexistants
- Les types de planchers flottants, les revêtements à installation libre et les feuilles de vinyle installées au périmètre

Outils d'installation

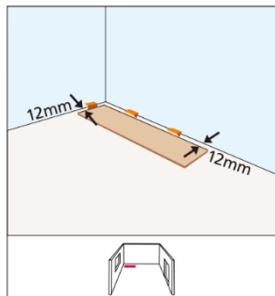
OUTILS ÉLECTRIQUES : banc de scie, scie à onglet électrique, scie à ruban, scie circulaire ou scie sauteuse.

OUTILS MANUELS : balai et porte-poussière ou aspirateur; ruban à mesurer; humidimètre (pour le bois, le béton ou les deux); cordeau et craie; couteau tout usage; ruban bleu 3M; scie à main; marteau; maillet en caoutchouc; bloc de frappe; barre à levier; bâton de remplissage et marqueur de retouche; nettoyeur à plancher.

SECTION 2 – INSTRUCTIONS D'INSTALLATION ÉTAPE PAR ÉTAPE

Goodfellow ne peut être tenue responsable et n'assumera aucun coût de main-d'œuvre ou d'installation associé à une mauvaise installation de ses produits ou à un mauvais jugement de la part de l'installateur.

ÉTAPE 1 – PRÉPARER ET METTRE EN PLACE LES RANGÉES DE DÉPART ET LES RANGÉES AUTOUR DES OBSTACLES



Ces planches doivent pouvoir se dilater et se contracter sans contrainte ni frottement sur les surfaces verticales. Il est très important qu'il y ait suffisamment d'espaces de dilatation entre le sol et tous les murs.

Les chambres et les couloirs doivent être isolés des autres pièces à l'aide de moulures de transition (p. ex. les chambres ou le salon adjacents au couloir).

Commencer par le mur d'extrémité de la pièce. Pour ce faire, placer des cales de 12 mm (1/2 po) tous les 20 cm (8 po) autour de toutes les parois verticales.

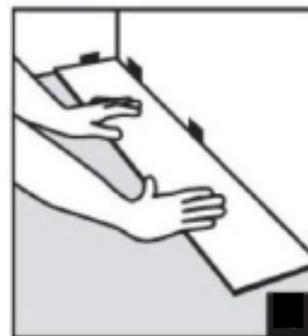
Les objets lourds, tels que les armoires de cuisine ou les îlots, ne doivent pas être installés sur les planchers finis, car cela créerait des points de pincement et annulerait la garantie. Laisser un espace de 1,5 cm (5/8 po) autour de **tout** obstacle, y compris les foyers. Ne pas dépasser des portées de 9 m (29 pi 6 po) sans joint de dilatation et moulure de transition (voir la figure 1 ci-dessous).

IMPORTANT : L'absence de dilatation peut provoquer des grincements et un écartement des sections en cas de variation d'humidité due au contact avec des surfaces verticales.

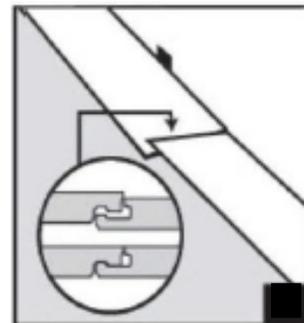
Mesurer la largeur de la pièce perpendiculairement au sens de l'installatin du plancher. La dernière rangée de plancher doit mesurer 4 cm (1,5 po) ou plus de largeur. Si elle est inférieure, il faut utiliser une scie circulaire pour rétrécir la première rangée. Laisser un espace de 12 mm (1/2 po) entre le mur et l'extrémité de chaque planche de chaque rangée.

ÉTAPE 2 – INSTALLATION

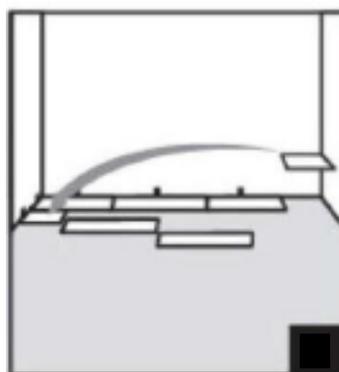
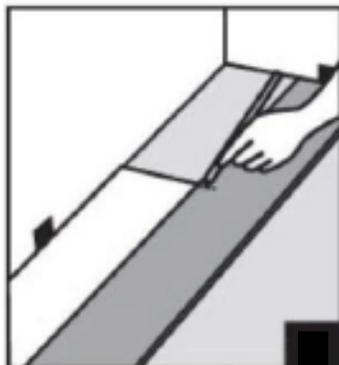
1. Placer la première planche de manière que le bord rainuré soit orienté vers vous. Placer la planche à 12 mm (1/2 po) du mur gauche. Utiliser des cales entre le mur et la planche.



2. Pour la deuxième planche de la première rangée, installer la planche en l'emboîtant bout à bout avec la première et la rabattre pour la bloquer. Si elles sont posées correctement, les planches sont de la même hauteur. Veiller à ce qu'elles soient parfaitement alignées. Continuer de la même manière vers la droite en veillant à laisser un espace de 12 mm (1/2 po) pour la dilatation entre la planche et le mur de droite.



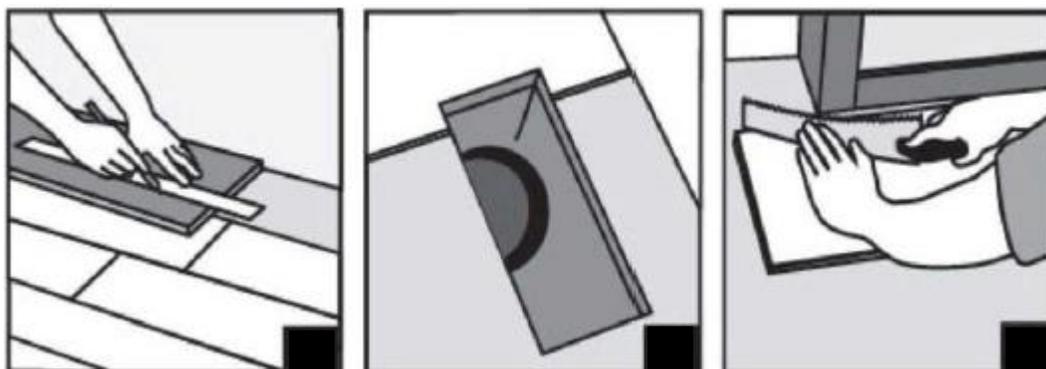
3. Pour couper la dernière planche de la rangée, la placer face vers le haut et effectuer des coupes fermes répétées le long de la même ligne sans couper complètement. Exercer une pression pour fendre la planche naturellement. Commencer la deuxième rangée avec le reste de la dernière planche, si elle mesure au moins 30 cm (12 po) de long; sinon, utiliser une nouvelle planche, en veillant à ce que les joints soient espacés de 18 cm (7 po). Dans la mesure du possible, utiliser les planches coupées restantes pour les rangées suivantes.



4. Commencer chaque rangée suivante soit avec la partie restante de la dernière planche, soit avec une nouvelle planche, en veillant à ce que les joints soient espacés d'au moins 18 cm (7 po). Emboîter les côtés longs de la nouvelle planche et de la précédente à un angle de 30°, en veillant à ce que les planches soient bien alignées et de même hauteur. Après avoir posé deux ou trois rangées, vérifier la rectitude à l'aide d'un cordeau et ajuster la première rangée si nécessaire en raison d'irrégularités dans le mur de départ.



5. Installer les rangées suivantes.
6. Pour la dernière rangée, installer une planche en SPC directement sur la dernière rangée terminée. Placer une autre planche par-dessus, en touchant le côté de la lame de la planche contre le mur final. Tracer une ligne le long du bord de cette pièce en marquant la première planche. Couper ensuite le long du bord de cette pièce pour marquer la première planche. Couper en suivant cette ligne pour obtenir la largeur de planche requise. Insérer cette planche coupée contre le mur final. La dernière rangée doit avoir une largeur minimale de 5 cm (2 po). Les cales peuvent alors être retirées.



Enfin, installer les pièces de transition, les plinthes et les moulures de quart de rond.

7. *Pour obtenir un résultat optimal, il faut s'assurer que les couleurs des moulures sont semblables à celles des planches qui seront installées. Il est normal qu'il y ait des variations dans les couleurs des planches et des moulures.*
8. Inspecter le plancher final pour vérifier qu'il n'y a pas d'entailles ou de petites fentes et les remplir avec un scellant à bois approprié de couleur similaire.

Pour en savoir plus sur le fonctionnement de ce système, cliquer sur ce lien :

[i4F Drop-Lock Technologies \(5 min\) - How to install and disassemble](#)

DÉMONTAGE DU PLANCHER

Votre plancher peut être facilement démonté, ce qui permet de le remplacer pendant l'installation et aussi pendant l'utilisation.

1. Séparer toute la rangée à retirer en la soulevant avec précaution et en tapant légèrement juste au-dessus du joint. Relever et libérer la rangée entière.
2. Démontez les planches individuelles de la rangée retirée en les faisant glisser horizontalement SANS les soulever.

SECTION 3 – ENTRETIEN

NETTOYAGE

- Passer régulièrement l'aspirateur (en utilisant l'accessoire pour sols durs et non la brosse batteuse), la vadrouille ou le balai pour éviter que du sable ou de la poussière abrasive ne s'accumule et n'égratigne pas la finition.
- Nettoyer régulièrement le plancher à l'aide d'un produit spécialement conçu pour les planchers en SPC. Ne pas utiliser de nettoyants à base d'huile, de cire, de produit à polir, de nettoyants fortement ammoniacés ou abrasifs, de laine d'acier ou de poudre à récurer pour nettoyer le sol.
- N'utiliser aucun type de polisseuse.
- Ne pas laver le plancher avec du savon à l'huile ou des détergents en poudre. Cela pourrait provoquer un gonflement, un gauchissement, une délamination et une séparation des joints, et annuler la garantie.
- Pour laver le plancher, ne pas utiliser trop d'eau ou trop de produit de nettoyage, car un excès pourrait provoquer un gonflement, une déformation, un délaminage ou une séparation des joints du plancher à long terme et annuler la garantie.
- Utiliser un chiffon humide pour éponger les éclaboussures et les taches dès qu'elles se produisent. Éviter toujours de laisser des liquides reposer sur le plancher.
- Pour les taches tenaces d'huile, de goudron, de peinture, de marqueurs, d'encre, de rouge à lèvres, de cigarettes ou autres, faire un essai dans une zone peu visible en utilisant de l'acétone ou du dissolvant pour vernis à ongles. Essuyer immédiatement avec un chiffon humide. Si le test n'endommage pas le plancher, essayer le traitement sur la tâche.

PROTECTION

- Utiliser des tapis et des paillasons de qualité pour les entrées extérieures afin d'éviter que la saleté, le sable, le gravier et d'autres substances telles que l'huile, l'asphalte ou l'enduit protecteur d'asphalte ne se déposent sur votre plancher.
- Utiliser des protections de sol et de larges pieds porteurs sous vos meubles ou appareils électroménagers afin de réduire les empreintes et les rayures causées par des objets lourds. En règle générale, plus les objets sont lourds, plus le protecteur de sol doit être large. Veiller à ce que les meubles à roulettes, y compris les chaises de bureau, n'utilisent que des roulettes souples adaptées aux revêtements de sol en PVC.
- Ne pas utiliser de tapis en caoutchouc ou en plastique recouvert de mousse pour éviter de glisser, car ils risquent de décolorer le plancher.
- Ne pas marcher sur le plancher avec des talons aiguilles, des chaussures de golf à pointes ou des crampons, car ils peuvent causer des imperfections dans le plancher.
- Déplacer périodiquement les tapis et les meubles pour que le plancher vieillisse uniformément. L'exposition au soleil peut éclaircir ou assombrir la couleur des différents planchers.
- Utiliser un chariot, un contreplaqué d'une épaisseur de plus de 6 mm (¼ po) ou un panneau dur pour déplacer des meubles ou des appareils lourds. Ne jamais essayer de faire glisser ou rouler des objets lourds sur le plancher.
- Tailler les griffes des animaux de compagnie ou utiliser les chaussons offerts dans les animaleries.

SECTION 4 – GARANTIE LIMITÉE SUR LE PLANCHER

DURÉE ET PORTÉE DE LA GARANTIE

Sous réserve des modalités de la présente garantie, Goodfellow Inc. (« Goodfellow ») garantit que les produits de plancher en SPC, dans leur état de fabrication original, sont exempts de défauts de fabrication, y compris les dimensions d'assemblage et le grade.

En achetant le produit, l'acheteur accepte la garantie et reconnaît par la présente que cette garantie remplace toute autre représentation, garantie ou condition, expresse ou implicite, statutaire ou autre.

Goodfellow n'accorde à aucune personne ou entité l'autorité de créer pour elle toute obligation ou responsabilité en rapport avec les planchers Goodfellow.

Goodfellow ne sera pas responsable envers le client ou toute autre personne pour tout dommage accessoire, spécial ou consécutif, découlant d'une violation de cette garantie limitée ou de toute garantie limitée implicite (à l'exclusion de la qualité marchande). Certains États ou provinces n'autorisent pas l'exclusion de la limitation des dommages accessoires ou indirects, de sorte que les limitations ou exclusions susmentionnées peuvent ne pas s'appliquer à l'acheteur. Cette garantie confère au client des droits légaux précis, qui peuvent varier en fonction de l'État ou de la province.

MODALITÉS DE CETTE GARANTIE

- La présente garantie limitée est subordonnée au respect des instructions d'installation énoncées dans le présent document, y compris les instructions relatives à la protection du sol contre l'humidité du sous-plancher, ainsi qu'au respect des normes d'entretien. Le non-respect de ces instructions et normes entraîne l'annulation de la garantie.
- Cette garantie limitée n'est valable qu'en Amérique du Nord et au Royaume-Uni.
- La garantie n'est pas transférable. Elle ne s'applique qu'à l'acheteur au détail initial.
- Cette garantie limitée est conditionnelle à la soumission à Goodfellow d'un avis écrit et de documents justificatifs conformément à la procédure de réclamation décrite ci-dessous, avant toute réparation, afin de confirmer que le produit présente l'une des déficiences couvertes. Le non-respect de ces exigences entraînera l'annulation de la garantie.

EXCLUSIONS

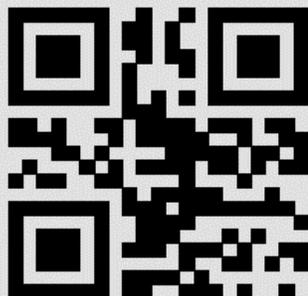
- Si, pour quelque raison que ce soit, le produit n'est pas satisfaisant avant son installation, il ne doit pas être installé et le propriétaire du bâtiment doit en informer immédiatement son détaillant. L'installation ou l'utilisation du produit constitue l'acceptation du produit par le client. Goodfellow ne peut en aucun cas être tenue responsable des coûts ou des défauts découlant de l'installation ou de l'utilisation d'un produit défectueux ou non conforme.
- Goodfellow ne peut être tenue responsable de tout dommage indirect ou spécial ou de toute dépense (matériel, main-d'œuvre ou autre) découlant de l'application de la présente garantie.
- Les défauts sont évalués en fonction de leur visibilité à une distance verticale raisonnable (hauteur debout) du plancher. Toute déformation du produit qui n'est visible que sous un certain angle ou un certain éclairage n'est pas considérée comme un défaut et est donc expressément exclue de la présente garantie.
- Cette garantie ne couvre pas les autres dommages causés par :
 - a. Une mauvaise manipulation, une installation défectueuse, un entreposage inadéquat ou une conception défectueuse du bâtiment;

- b. Le mouvement ou l'affaissement de la structure ou du sous-plancher sur lequel le produit est installé;
 - c. Des réparations ou des modifications apportées au produit;
 - d. Une humidité excessive ou inadéquate dans la zone d'utilisation;
 - e. Une exposition totale ou partielle à la lumière du soleil et aux intempéries;
 - f. Les entailles, rayures ou dommages causés par la négligence, l'humidité, les insectes, les animaux, les chaussures à talons hauts ou à crampons, ou la non-utilisation de protection sous les meubles tels que des feutres sous les pattes ou roulettes de fauteuils ;
 - g. Les catastrophes naturelles ou causées par l'homme, y compris les fuites ou les ruptures de plomberie, les incendies, les inondations, les tremblements de terre ou l'eau stagnante, survenant pendant ou après l'installation.
- Cette garantie exclut expressément toute autre compensation, y compris les coûts de main-d'œuvre, si nécessaire, les coûts d'installation ou de réinstallation et tout autre dommage direct ou indirect, réel ou prévisible, présent ou futur.

PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

- Cette procédure constitue le seul moyen de soumettre une réclamation dans le cadre de la présente garantie limitée.
- Avant de soumettre une réclamation, il faut vous assurer d'avoir lu, compris et suivi les procédures d'installation et d'entretien pour garantir la validité de votre garantie. Toute défaillance couverte par la présente garantie doit être signalée au détaillant autorisé dans les 30 jours suivant sa découverte.
- Toute réclamation au titre de cette garantie par l'acheteur du produit doit être faite par écrit pendant la période de garantie et doit inclure la facture d'achat originale ou une autre preuve d'achat auprès du détaillant autorisé, ainsi qu'une description du problème et une photo ou un échantillon montrant clairement le problème couvert par la garantie.
- Après l'accord écrit préalable entre Goodfellow, le détaillant et le demandeur du produit pour la résolution d'une réclamation, les mesures correctives peuvent inclure :
 - a. Un remboursement égal au prix d'achat du produit défectueux.
 - b. Un remplacement gratuit du produit, égal à la quantité de produit à remplacer.
- En cas de réclamation, le propriétaire assume tous les autres coûts, y compris, mais sans s'y limiter, la main-d'œuvre, l'installation, le retrait ou le remplacement des armoires, des appareils électroménagers, des meubles ou d'autres accessoires, le transport et tous les autres coûts liés à l'exécution des travaux.
- Toute entente entre Goodfellow, le détaillant et le demandeur pour rembourser, remplacer ou réparer le produit constituera une résolution finale et complète de toutes les réclamations en vertu de cette garantie.

HelpSupport.ca
Help is only a click away



NOUS SOMMES ICI POUR AIDER
VEUILLEZ NE PAS RETOURNER CE
PRODUIT AU MAGASIN DE DÉTAIL.

Contactez-nous:

[HelpSupport.ca](https://www.helpsupport.ca)

WE ARE HERE TO HELP.
PLEASE DO NOT RETURN THIS
PRODUCT TO THE RETAIL STORE.

Contact us at:

[HelpSupport.ca](https://www.helpsupport.ca)